

ATTESTATION DE PARTICIPATION

L'Union des municipalités du Québec
et l'Université du Québec à Trois-Rivières attestent que

JOCELYN PROULX

a participé à la formation en mode en présentiel

Nouvelles élues et nouveaux élus (Incluant la formation obligatoire en éthique et déontologie)

d'une durée de 10 h - 1 UEC

Le 10 Février 2018 (rosemère)



JASMIN SAVARD
DIRECTEUR GÉNÉRAL

Union des municipalités du Québec



PHILIPPE TRUDEL
DIRECTEUR

Service de la formation continue
et de la formation hors campus
Université du Québec à Trois-Rivières

Le SFCFHC de l'UQTR émet des unités d'éducation continue (UEC-UQTR). Une UEC-UQTR correspond à dix heures de participation à une formation répondant à des critères élevés de qualité.
Conservez cette attestation pour la comptabilisation de vos heures reconnues.